

INFO - RPA

Volume 39 — 16 avril 2024

13 h

Programme d'allocation personnalisée en RPA État de situation pour notre région

Un nouveau programme ministériel pour soutenir la perte d'autonomie des résidents vivant en résidences privées pour aînés est actuellement en cours de déploiement provincial. Ce programme vise à offrir une aide financière aux résidents qui présentent un profil ISO-SMAF entre 10 et 14 et qui demeurent dans les RPA admissibles de catégories 3 et 4 de 30 unités locatives et moins.

Le 8 avril dernier, en cohérence avec les critères d'admissibilité déterminés par le programme, nous avons initié les démarches de déploiement avec les RPA visées de l'ensemble du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une rencontre d'information a été tenue avec les exploitants de ces milieux et nous sommes actuellement en collaboration active dans l'échange d'information pour la mise en œuvre du programme.

Nous précisons par la présente que les RPA de 30 unités locatives et moins collaborant avec des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) dans la prestation de soins et services aux résidents ne sont pas admissibles au programme compte tenu du soutien financier déjà présent pour les résidents de ces milieux via l'application du programme d'exonération financière (PEFSAD).

Pour toutes questions ou besoin de précisions en lien avec le déploiement du programme sur notre territoire, nous vous invitons à acheminer le tout à 02ciusss.rpa@ssss.gouv.qc.ca.

Équipe de certification RPA – RHD
CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean